## DERNIÈRES NOTES DE LITTÉRATURE MÉDIÉVALE

Roger Berger

ROBERT LE CLERC D'ARRAS, Les Vers de la Mort, éd. A. BRASSEUR et R. BERGER, Droz, 2009 (Textes littéraires français, 600). Correction au commentaire des vers 1177-1187.

'abbé de Saint Vaast [*li abes d'Arras*], identifié avec Simon de Noyon (1262-1279) est sûrement son prédécesseur Paul, élu en ₫1252 et mort le 2 mai 1262 (Chanoine VAN DRIVAL, Nécrologe de l'abbaye de Saint Vaast d'Arras, Arras, Courtin, 1878, p. 28-29). Ce dernier, durant l'exercice du 26 avril 1259 au 26 juin 1260 ou celui du 26 juin 1260 au 26 août 1261, a été mêlé à la levée d'une taille municipale (*Chansons et dits artésiens*, II, 57-70, XXIV, 197-215). Si je comprends bien ce que laissent entendre les poètes, l'abbé chargé d'assurer la répartition d'une taille, probablement inutile, n'osa s'opposer ni aux échevins, ni à certains déclarants dont les mensonges faussèrent les résultats. Robert le Clerc, au courant de ce qui se passe à l'échevinage et, probablement, son clerc, supplie l'abbé de renoncer à cette levée dont li povre sont desrenté (v. 1186-1187). Il écrit donc déjà dans les années 1259-1261 et l'on voit que la 'rédaction' des Vers de la Mort s'est étalée, au moins, sur plus d'une décennie (1261-1272). On ajoutera que le même abbé, déjà prévôt d'Haspres trente deux ans plus tôt, n'est plus tout jeune. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait pu être gravement malade et lonc tans espaventé par la mort (v. 1179).

ADAM DE LA HALLE, Le Jeu de la Feuillée, éd. J. DUFOURNET, Paris, Flammarion, 1989 (GF, 520). Notes sur les v. 296-300.

Li feme aussi Mahieu L'Anstier, Qui fu feme Ernoul de le Porte, [...] Des ongles s'aïe et des dois Vers le baillieu de Vermendois.

- Mahieu L'Anstier appartient à une des grandes familles d'Arras, mais je ne parviens pas à l'y situer avec précision (*Chansons et dits artésiens*, 302a-b) et je ne connais pas le nom de sa femme.
- Ernoul de Le Porte n'apparaît pas dans ma documentation.
- Le bailli de Vermandois. En 1276 il se nomme Gautier Bardin (cf. Henri WAQUET, Le Bailliage de Vermandois aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, Paris, 1919 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 213), p. 175-176). Il fut auparavant bailli d'Amiens et, à ce titre, est intervenu en Cité le 2 février 1267 pour y arbitrer un contentieux opposant l'évêque aux moines de Saint Vaast. L'affaire concernait la justice de la rue des Maus (sur laquelle on verra *Chansons et dits artésiens*, 56-57). Une construction ayant été illégalement dressée en territoire épiscopal, le sergent de l'évêque voulut procéder à sa démolition. L'opposition à cette action paraît avoir été violente. En tout cas le sergent fut blessé (*Olim* 1, 244-245). Est-ce à cet événement qu'il est ici fait allusion ? Parmi les personnes au courant de l'affaire il y eut sûrement le père d'Adam de la Halle, Maître Henri, qui a servi lonc tans eskievins (Le Jeu de la Feuillée, v. 506) et qu'on voit en 1276 échevin de la même rue des Maus (Paris, BnF, Collection Moreau, t. 200, fol. 128) où il demeure (Le Jeu de la Feuillée, v. 482-483; R. BERGER, « Le Jeu de la Feuillée. Quelques notes », dans Arras au Moyen Âge : histoire et littérature, éd. M.-M. CASTELLANI et J.-P. Martin, Arras, Presses de l'Université d'Artois, 1994 (Langue et littérature françaises), p. 221-228 (p. 224)).